

Direction générale adjointe Mer, Canaux, Mobilités
Direction des canaux de Bretagne
Service valorisation touristique et développement durable
Personne chargée du dossier : Virginie DELAHAYE
Fonction : Gestionnaire du domaine public fluvial
Tél. : 02 99 84 47 70
Courriel : canauxdebretagne@bretagne.bzh

→ **Référence** à rappeler dans toutes vos correspondances
N° : AC 2025-03-10

Rennes, le 10/03/2025

Objet : Fermeture du chemin de halage

Le Président du Conseil régional de Bretagne,

VU le code général des collectivités territoriales ;
VU le code général de la propriété des personnes publiques ;
VU l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil régional de Bretagne en date du 2 juillet 2021 portant délégation de signature à la Cheffe du service valorisation touristique et développement durable ;
VU la demande présentée par l'entreprise KERNE ;
Considérant que des travaux d'abattage d'arbres - Sécurisation halage, bief NB37 doivent être réalisés du 17 au 19/03/2025 ;
Considérant que ces travaux sont de nature à porter atteinte à la sécurité des usagers du chemin de halage ;

Arrête :

Article 1 - Prescriptions

L'accès au chemin de halage, rive gauche bief NB37 est interdit à tous les usagers.

Du 17 au 19/03/2025

Une signalisation temporaire délimitant le secteur concerné par cette interdiction sera mise en place par l'entreprise KERNE ainsi qu'une déviation (cf.plan).

Cette interdiction ne concerne pas les personnels de la Région Bretagne, (personnels d'astreinte).

Article 2- Publication et information des tiers

Une copie du présent arrêté sera transmise à la commune des Forges de Lanouée.

Article 3 - Exécution

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

La Cheffe du service valorisation touristique et développement durable



Véronique VÉRON

Marché : 2023-90556
Bon de commande : R1JN01
Objet Restauration du patrimoine arboré du domaine public fluvial de la Région Bretagne
Titre bon de commande Rognage, abattage et débardage arboré du domaine public fluvial de la Région Bretagne



Début de travaux annoncés 17/03/2025
Fin de travaux annoncés 18/03/2025

Description des travaux **Bief 37** Abattage par démontage du Hêtre mort
 Abattage par démontage du Hêtre encroué ainsi que du Hêtre le soutenant
 Le bois sera laissé sur place à l'exception du gros bois qui sera déposé à l'écluse en amont

Espace vert identification du point de rassemblement
Ligne jaune indication de la déviation

Bief 37 : Caradec
1 arbre

